

Nyon

Trouver du terrain pour les artisans est un casse-tête

Convoitée par plusieurs entreprises en mal d'extension, une parcelle communale a fait l'objet d'âpres négociations

Madeleine Schürch

Plutôt que dérouler le tapis rouge à des multinationales étrangères, la Ville de Nyon préfère privilégier le développement des entreprises locales. Or celles qui souhaitent s'agrandir peinent à trouver des surfaces à prix raisonnables, les terrains destinés aux activités artisanales devenant rares. C'est pourquoi une parcelle communale de près de 3000 m² à la Vuarpillière était convoitée par plusieurs entreprises. Mais, faute d'accord, elle sera finalement cédée en droit de superficie à celle qui en a le besoin le plus pressant, soit Ouvrages Métalliques SA (OMSA).

Cette dernière, entreprise de serrurerie implantée à Nyon depuis trente ans, est copropriétaire du bâtiment dit de l'Orange Mécanique, une PPE réunissant sous un même toit restaurant, ateliers, logements et halles de l'entreprise. Ces dernières étant vétustes et désormais trop petites, OMSA aurait bien voulu construire à neuf sur la parcelle communale. Mais ses voisins aussi. Avec le Garage Binggeli, le fumiste Christener, dont le bail avait été résilié pour 2012, on songeait même à faire projet d'extension commun.

Donner l'impulsion

La Ville ayant de son côté abandonné l'idée d'y créer un centre artisanal, elle a relancé en 2012 les réflexions avec les entreprises concernées. Mais elles n'ont pas abouti. «Presque toutes veulent s'agrandir dans ce secteur. Mais cela exigeait un remembrement foncier, par exemple en démolis-



La parcelle convoitée jouxte le bâtiment vétuste d'Orange Mécanique. VANESSA CARDOSO

sant Orange Mécanique pour reconstruire un grand bâtiment artisanal le long du chemin de la Vuarpillière. Mais les cinq propriétaires concernés ayant des besoins et des calendriers différents, il a été impossible de mettre tout le monde d'accord», constate Fabienne Freymond Cantone, municipale de l'Urbanisme.

Pour avancer et donner un élan à la densification de ce sec-

teur, la Ville propose donc d'octroyer sur sa parcelle un droit de superficie de cinquante ans à OMSA, assorti d'une convention qui permettrait à la bénéficiaire de louer à d'autres entreprises les locaux qu'elle n'utiliserait pas. Quant à la Ville, elle se réserve un droit de préemption sur les surfaces libérées à l'Orange Mécanique par OMSA, en cas de remaniement futur.

Dans cette zone industrielle proche de l'Asse, il existe encore un potentiel de développement sur des terrains communaux situés derrière la fabrique en construction de la société horlogère Hublot. Apparemment, deux ou trois entreprises s'y intéressent déjà. «Mais nous devons encore déterminer s'il faut morceler ces terrains ou n'accorder qu'un droit de superficie», précise la municipale.

Une zone réservée pour corriger le tir

● Dans la zone industrielle de Champ-Colin, la Municipalité se débat avec un autre problème: la prolifération d'activités qui ne sont pas conformes au règlement de la zone. Parce qu'il y a quelques années, les autorités avaient fait preuve de laxisme en laissant s'installer une station essence avec shop. Lorsqu'elles ont voulu interdire l'arrivée d'un deuxième, elles

ont été déboutées par le Tribunal fédéral, la Cour estimant qu'elles avaient elles-mêmes ouvert la brèche. Résultat, une bonne vingtaine de commerces et bureaux s'y sont installés. Pour remettre de l'ordre, la Municipalité a donc décidé d'instaurer une «zone réservée» sur Champ-Colin, durant cinq ans, qui n'acceptera que des PME, artisans et

industries. «Cela nous oblige à replanifier la zone, avec l'objectif de densifier», précise la municipale Fabienne Freymond Cantone. La Ville projette aussi d'acheter une petite parcelle le long de la route de Divonne, qui lui permettra d'offrir un accès direct à la caserne du feu, secteur promis à devenir un centre d'intervention régional regroupant pompiers et police.

Un chef pour les projets prioritaires de Nyon

Les projets urbanistiques en mains de la Ville, comme le Martinet, peinent à avancer. Un spécialiste pourrait être engagé pour les mener à bien

«S'il n'y a pas de chef, les projets avancent trop lentement.» Daniel Rossellat résume la situation qui prévaut actuellement pour les projets touchant les terrains propriété de la Ville. Le service de l'Urbanisme croule sous les dossiers de promoteurs privés et peine donc à se concentrer sur les projets communaux. C'est pourquoi la Ville aimerait se doter d'un spécialiste qui travaillerait uniquement sur ces derniers. Un crédit annuel de 220 000 francs est demandé pour cela au Conseil.

Ce chef de projets aura la mission de valoriser le patrimoine foncier de la Commune, autant d'un point de vue de l'utilisation du sol que du rendement financier. Il devra apporter de nouvelles compétences au sein des services de la Ville, notamment lors de négocia-

tions avec des tiers dans le cadre de partenariats public-privé, afin de défendre le mieux possible les intérêts de la Commune.

Le futur collaborateur aura la tâche de mener à bien cinq projets prioritaires: Usteri-Cœur de Ville, Colovray, Mangette, Stand, ainsi que le Martinet. Ce dernier sera à traiter en priorité à l'arrivée du responsable. En effet, selon les perspectives les plus optimistes, les premiers bâtiments du quartier stratégique juste en dessus de la gare de Nyon seront livrés en 2018. A noter que ce calendrier ne tient pas compte des éventuelles oppositions et autres aléas de la planification urbanistique.

Dans tous les cas, le développement du Martinet se précise. La Commune, qui possède trois quarts des 20 400 m² concernés, octroiera un droit de superficie à HRS Real Estate, qui sera le constructeur. Entre 650 et 710 habitants sont attendus, ainsi que 600 emplois. Le Conseil régional, la préfecture et différents services du Canton pourraient également s'y installer. **R.E.**

Lifting en vue pour la bibliothèque de Morges

Le déménagement du Musée Paderewski permettra au Centre culturel d'entamer sa mue. Rénovation et agrandissement au menu

Annoncé de longue date, le déménagement du Musée Paderewski, du Grenier Bernois au château de Morges, devrait intervenir au plus tard en juin prochain. L'opération est dévisée à 25 000 fr., à charge de la Commune. La nature ayant horreur du vide, le vaste espace laissé vacant par le départ du musée dédié au compositeur polonais ne restera pas désert très longtemps.

La Municipalité de Morges prévoit en effet de le destiner à la section Jeunesse de la bibliothèque. Pour ce faire, demain soir, l'Exécutif demandera un crédit de 1,13 million au Conseil communal. Une demande de crédit qui devrait dépasser le simple lifting, puisqu'elle prévoit le coût d'un déménageur, le déplacement provisoire de la bibliothèque et l'achat de mobilier.

Sans oublier la rénovation du bâtiment proprement dit - le centre culturel -, qui abrite notamment la Maison du dessin de presse, l'Espace Prévention, la Bibliothèque ainsi que les combles du Grenier Bernois.

La partie la plus significative de ce toilettage, prévu pour durer un an, concernera bel et bien la section Jeunesse de la bibliothèque communale, qui cherche à étendre sa visibilité. Il faut dire que la partie dédiée aux plus jeunes, actuellement à l'étroit dans ses locaux, compterait de nombreux défauts. Selon le préavis municipal, les espaces confinés rendent malaisée la circulation d'usagers en chaise roulante, les étagères trop hautes n'aident pas les enfants et, «par manque de place, le mobilier doit être fréquemment déménagé pour permettre des animations».

Enfin, le réaménagement de la bibliothèque permettra également d'absorber une fréquentation toujours plus importante du lieu et les prêts d'ouvrages, en augmentation. **E.BZ**

L'ancien ferrailleur Lude n'a pas quitté Allaman

Le brocanteur n'aurait pas respecté l'accord qu'il avait passé avec le propriétaire d'une vieille usine. Il avait jusqu'à hier pour vider son imposante brocante

Les jours de l'in vraisemblable brocante de Daniel Lude, ancien ferrailleur de Nyon, étaient comptés à Allaman. Initialement, il devait restituer au 1er décembre les locaux de l'ancienne usine mauve, sise dans la zone industrielle au nord de la localité.

Hier matin, sur place, force est de constater que l'accord signé il y a quelques mois entre le brocanteur et la société Promisa SA, propriétaire des lieux, n'aurait pas été respecté. A l'extérieur, l'incroyable bric-à-brac composé de centaines d'objets trônait encore devant le bâtiment.

Un peu plus tard dans la journée, plusieurs personnes chargeaient deux camionnettes stationnées devant la brocante. Une présence qui laisserait présager qu'un nouveau délai aurait été né-

gocié par Daniel Lude. «A ma connaissance, il n'y a pas eu d'échéance supplémentaire, glisse Me Andrea Rusca, conseil de l'ancien ferrailleur. Ce délai faisait partie des accords signés entre mon client et la société Promisa SA.» Interrogé sur l'avenir du lieu, l'avocat n'a pas souhaité s'exprimer davantage et renvoie la balle aux propriétaires.

Malgré plusieurs tentatives, ces derniers n'ont pas pu être joints hier. Du côté de la Commune, on ne souhaite pas s'avancer non plus. «La volonté municipale est de voir le nouveau projet se réaliser», souligne cependant Christian Dubey, municipal responsable des Bâtiments.

Pour mémoire, la société Promisa SA souhaite en effet bâtir un tout nouveau projet sur cette parcelle, qui verrait la création d'une résidence surveillée pour seniors ainsi que d'un bâtiment administratif pour accueillir des entreprises du secteur tertiaire. Mais avant, le plus dur sera sans doute de débarrasser l'immense capharnaüm. **Lauriane Barraud**

Aubonne

Nouveau collège ouvert à la rentrée

La construction du Collège du Cœur du Chêne, à Aubonne, se poursuit. «Le calendrier est tenu, malgré les imprévus qui ont lieu presque chaque semaine sur le chantier, a souligné Michel Crottaz, municipal responsable du dossier. Nous pourrions ouvrir le nouveau collège à la rentrée d'août 2015.» Ce projet - dévisé à plus de 12 millions de francs - prévoit la création de douze nouvelles salles de classe. Une Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) sera également créée. De même qu'un restaurant scolaire de 300 places. **L.B.**

Nyon

Un élu disparaît accidentellement

Steve Equey, conseiller communal à Nyon, est décédé accidentellement la semaine dernière à l'âge de 38 ans. Siégeant dans les rangs UDC depuis plusieurs années, il s'était porté candidat au Grand Conseil et au Conseil national, sans succès. Dernièrement, il avait exprimé son désir de briguer la Municipalité. «Il était motivé à poursuivre dans la politique, note Sacha Soldini, chef de groupe UDC. Il était très consciencieux dans son travail.» Par le passé, Steve Equey s'était fait un nom comme patron du dancing la Débridée à Rolle. **R.E.**

Le chiffre

170

En litres par seconde, c'est le débit des eaux épurées qui sort de la nouvelle station d'épuration de Terre Sainte, comme l'explique une brochure qui vient d'être publiée. On y apprend que l'équipement mis en service cet été dessert onze communes de l'ouest du district de Nyon et de Céligny, sur Genève, soit 20 000 habitants. Sa capacité est de 30 000 habitants et pourrait être étendue à 45 000 en cas de besoin. Les Communes ont investi quelque 45 millions de francs pour la construire. R.E.

Observation du ciel

Morges Les Astronomes amateurs de La Côte (ASTRAC) organisent, ce soir dès 20 h, une séance d'observation à l'œil nu et au télescope du ciel et des étoiles. Cette rencontre traditionnelle aura lieu à l'observatoire du Gymnase de Marcellin. Informations complètes sur www.astrac.ch. **L.B.**

Concert de gospel

La Chaux L'église du village accueillera un concert de gospel. Ce dernier sera donné par six personnes qui chanteront a cappella. La soirée commencera à 20 h. A noter que l'entrée est libre et qu'une collecte aura lieu à la sortie. Informations au 021 862 19 73. **L.B.**

Il a dit

«Il faudra trouver une solution pour éviter l'ouverture d'un nouvel abri atomique pour les requérants»

Daniel Rossellat, syndic de Nyon, à propos de la pression sur la Ville pour qu'elle participe à l'accueil des migrants



Morges

Soutien à la Maison de la Rivière

La Municipalité de Morges s'engage pour la Maison de la Rivière, ce temple de la sensibilisation à l'environnement créé à Tolochenaz. Jean-François Rubin, président de la fondation éponyme, a approché la Commune en vue d'un soutien financier, qu'elle a accepté. La Municipalité demandera ainsi à son Conseil, demain, un crédit de 70 000 francs afin d'aménager une salle polyvalente au sein de la Maison de la Rivière. A noter que Saint-Prex, Tolochenaz et Lully ont aussi accepté de soutenir la Maison. **E.BZ**